

INFORMATIONS PRATIQUES DU CFA LE ROBILLARD

- Directeur EPL	Saïdi LAWAL
- Directrice Adjointe EPL	Marceline SIMON
- Directeur CFA-CFPPA	Guillaume LE BIGOT
- Directrice Adjointe CFA	Sandra JEHANNE
- Conseillère Vie Apprentissage / Référente Handicap	Sonia OLIVIERO
- Chargé de Relation Maîtres Apprentissage	David MICHEL
- Secrétaire CFA Pré-BAC	Nadine VAINI
- Secrétaire CFA Post-BAC	Mélanie BACQUET

Direction du CFA

Tél : 02 31 42 61 22 / sandra.jehanne@educagri.fr

Accueil CFA

Tél : 02 31 42 61 21 / cfa.le-robillard@educagri.fr

Lundi Mardi Jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30
Mercredi Vendredi : 8h30-12h30

Vie Scolaire CFA

Tél : 02 31 42 61 31 / sonia.oliviero@educagri.fr

Infirmierie

Tél : 02 31 42 61 18/ magali.lecocq@educagri.fr

Horaires des Cours

Lundi : 9h30-12h30 / 13h30-17h35
Mardi-Mercredi-Jeudi : 8h00-12h05 / 13h30-17h35
Vendredi : 8h00-12h05

Horaires du Self

Petit déjeuner :	7h00 à 7h45	Déjeuner :	11h45 à 13h00	Dîner :	18h30 à 19h15
------------------	--------------------	------------	----------------------	---------	----------------------

L'internat Accueil possible le dimanche soir de 20h à 21h30 (Tél permanence : 06 88 33 13 60)

6h45-7h30	Douche et rangement des chambres
7h45	Fermeture des internats
11h45-13h00	Temps repas
17h45	Pointage pour les internes en chambre collective
18h30-19h15	Temps repas
19h45	Pointage pour les internes en chambre collective
19h45-21h00	Temps d'étude
21h30	Dernier pointage pour les internes en chambre collective et Fermeture des internats jusqu'au lendemain matin.
22h30	Extinction des lumières et pointage pour les internes en chambre individuelle BTS.

S'inscrire au CFA

Pour une entrée en formation CAPa –CS TMA - BAC

- Remplir le formulaire de contact sur le site Le Robillard <https://le-robillard.fr/> (onglet infos contacts – contacter le CFA) afin que nos services traitent la demande.
- Ou appeler le secrétariat du CFA au 02 31 42 61 21 pour la procédure d'inscription à un mini-stage (caractère non obligatoire mais vivement conseillé) et au test de positionnement.
- Chercher un maître d'apprentissage en adéquation avec la formation demandée (accompagnement du CFA possible).
- Prendre un rendez-vous auprès du CFA pour la signature du contrat d'apprentissage : présence du jeune, du responsable légal s'il est mineur et du maître d'apprentissage.
- Envoi du dossier d'inscription à retourner complet le plus rapidement possible au CFA.

Pour une entrée en formation Post BAC (BTS-CS ACA)

- S'inscrire sur la plateforme Parcoursup via le lien <https://www.parcoursup.fr/>
- Dès la clôture des inscriptions, se positionner sur les créneaux proposés pour un entretien de recrutement.
- Entretien de positionnement.
- Décision d'admission sur Parcoursup à valider par le candidat.
- Admission définitive sous condition de contrat d'apprentissage et d'obtention du diplôme requis.
- Envoi du dossier d'inscription à retourner complet le plus rapidement possible au CFA.

Pour une entrée en formation LICENCE

- Remplir le formulaire de contact sur le site Le Robillard <https://le-robillard.fr/> (onglet infos contacts- contacter le CFA)
- Entretien de recrutement
- Document à fournir (Pièce Identité – Diplôme requis – lettre de motivation – CV)
- Admission définitive sous condition de contrat d'apprentissage et d'obtention du diplôme requis.
- Envoi du dossier d'inscription à retourner complet le plus rapidement possible au CFA.

Pour une entrée en formation ASV

- Remplir un dossier de candidature sur le site d'APFORM : <http://eva.apform.fr/eva/gipsa.cgi>
- Information collective en visioconférence
- Test de raisonnement
- Trouver un maître d'apprentissage
- Test de positionnement après signature du contrat

Calendrier des formations en Alternance

Toutes les formations suivent un calendrier d'alternance établi par année scolaire.

Assiduité

La semaine de cours au Centre de Formation est de 35h.

Les absences de cours ne sont pas autorisées.

Seules les absences justifiées par un arrêt de travail, une convocation officielle ou avec un justificatif pour un évènement familial sont reconnues par le Centre de Formation au regard de la législation du travail.

- Toute sortie anticipée du CFA doit faire l'objet d'une demande d'autorisation d'absence signée par le responsable légal pour les mineurs et remplie par l'apprenti majeur.
- Si l'apprenti est malade, il doit impérativement avoir un arrêt de travail pour justifier son absence. Un exemplaire est à donner dans les 48h au maître d'apprentissage, le second volet du document est à envoyer à la Sécurité Sociale, une copie de l'arrêt doit être fourni au CFA sous 48h également.



L'apprenti est salarié y compris pendant les semaines de scolarité au CFA.

En cas d'absence non justifiée, le maître d'apprentissage est en droit de faire une retenue sur salaire.

En cas d'accident

Il s'agit d'un accident de travail si celui-ci se produit :

- sur le parcours domicile-CFA ou domicile-lieu de travail.
- pendant les heures de cours au CFA.
- pendant les heures de travail chez l'employeur.

Dans tous les cas, l'employeur doit faire une déclaration à l'organisme d'assurance sociale dont il dépend.

Aides aux Apprentis

- Aide au permis de conduire pour les jeunes de 18 ans et plus, sous contrat d'apprentissage et sur présentation de la facture de l'Auto-Ecole.
- Aide au logement via Mobilité Jeune.
- Aide au 1^{er} Equipement Professionnel Individuel pour la 1^{ère} année du contrat d'apprentissage
- Participation aux frais d'hébergement et restauration.

COMPOSITION DU TROUSSEAU et ÉQUIPEMENTS PROFESSIONNELS

Pour tous les apprentis	Pour les internes uniquement
<ul style="list-style-type: none">✂ 1 tenue complète de sport (survêtement et chaussures de sport, serviette obligatoires en cours d'EPS) <p>✂ Les équipements professionnels obligatoires</p> <ul style="list-style-type: none">☞ 1 combinaison de travail à double fermeture☞ 1 mètre (2m): Bac Pro et BTS☞ 1 paire de chaussures ou bottes de sécurité☞ 1 cadenas pour ranger son équipement professionnel..	<ul style="list-style-type: none">☞ Linge pour un lit de 90 x 190☞ 1 protège matelas☞ 1 couette, 1 housse de couette et un drap housse☞ 1 oreiller ou traversin avec une taie☞ Linge de toilette (gant, serviette)☞ Nécessaire de trousse de toilette (savon, brosse à dents...)✂ 1 cadenas à clef <p>Les divers objets du trousseau (couchage en particulier) doivent porter le nom complet de l'apprenti et faire l'objet d'un nettoyage régulier.</p> <p>☞ <i>Les Chambres individuelles sont attribuées chaque semaine. L'apprenti doit venir récupérer sa clé en arrivant et la rendre avant son départ chaque semaine.</i></p>

MATERIEL SCOLAIRE A PREVOIR

- Un agenda
- Deux classeurs grand format avec feuilles perforées (grands ou petits carreaux) avec 2 jeux intercalaires et des pochettes plastiques perforées. + un grand cahier 24x32 en maths
- Une Trousse avec crayons divers (stylo bille, crayon de papier, feutres, scotch, colle)
- Une équerre, un rapporteur, un double décimètre
- Une calculatrice : pour les inscrits en CAPa calculatrice collège, en BAC PRO CASIO 25+E, et en BTS CASIO 35+.
- Une clé USB

La composition du reste du matériel scolaire nécessaire sera précisée par les formateurs au cours de la première semaine.

TARIFS PENSION ET DEMI PENSION POUR LES JEUNES SCOLARISES AU CFA

Vous avez le choix entre 3 régimes : **Externe / Demi-Pensionnaire / Interne**

La facturation se fait par période à savoir :

- Septembre à Décembre
- Janvier à Mars
- Avril à Juillet

↳ Tout changement de régime ne pourra intervenir en cours de période et ne sera effectif qu'à l'issue de la période de facturation, sur demande écrite et justifiée du responsable légal ou de l'apprenti(e) majeur(e).

En ce qui concerne la facturation de la pension et demi-pension, le calcul se fait sur le nombre de repas et de nuitée. Une semaine se compose en général de 9 repas et 4 nuitées mais il est possible de choisir une option pour la nuitée supplémentaire le dimanche soir (sans repas).

Tarif HEBERGEMENT et RESTAURATION (Tarifs révisables au 1^{er} septembre 2022)

	Repas	Nuitée en chambre collective (Nuit + Petit Déjeuner)	Nuitée en chambre individuelle (Nuit + Petit Déjeuner)
TARIF	3,65 €	9,60 €	11,20 €
		Dont 3,50€ de frais annexes	

↳ La facturation de la dernière période tient compte des remises éventuelles accordées pour les absences justifiées de l'apprenti(e).

MODE DE REGLEMENT DE LA PENSION

↳ **Vous êtes EXTERNE ou DEMI-PENSIONNAIRE :**

Paiement trimestriel dès réception de l'avis par CHEQUE, VIREMENT, ou ESPECES (pas de prélèvement automatique possible).

↳ **Vous êtes INTERNE, vous avez la possibilité de faire :**

- ♦ Soit un paiement mensuel par prélèvement bancaire automatique.
- ♦ Soit un paiement trimestriel dès réception de l'avis par
 - Virement (de préférence)
 - Chèques (à adresser directement à l'agent comptable LE ROBILLARD)
 - Espèces (à remettre directement à l'agent comptable LE ROBILLARD)

Depuis La réforme de la formation par apprentissage, les opérateurs de compétences participent aux frais d'hébergement et de restauration des apprentis, soit une aide de 3€ par repas et 6€ par nuitée. A noter que le montant des aides est directement déduit sur les factures envoyées aux familles.

TRANSPORTS

SNCF – Bus Verts : ATOUMOD – Une seule carte

Un seul titre pour voyager dans toute la Normandie et combiner tous les modes de transport : train, bus, vélo...
Informations et Inscription sur le site Internet TER Normandie – Rubrique Tarifs et Achats - Atoumod

Horaires Bus Verts du CALVADOS : Navettes ligne 162

Arrêts	Dimanche soir	Lundi matin
Gare Mézidon	20h40	08h50
Gare St Pierre Sur Dives		09h05
Lycée Le Robillard	21h05	09h20

Arrêts	Vendredi après-midi	Vendredi après-midi
Lycée le Robillard	15h30	16h30
Gare Mézidon	15h55	16h55

Astrobus / Agglo Lisieux – Ligne 29 Le Robillard

Ce transport scolaire dessert quotidiennement le lycée Le Robillard en provenance de la Gare de Mézidon.
Informations et Inscription sur le site Internet de Lisieux-Normandie – Rubrique Aménager – Mobilité Transport scolaire

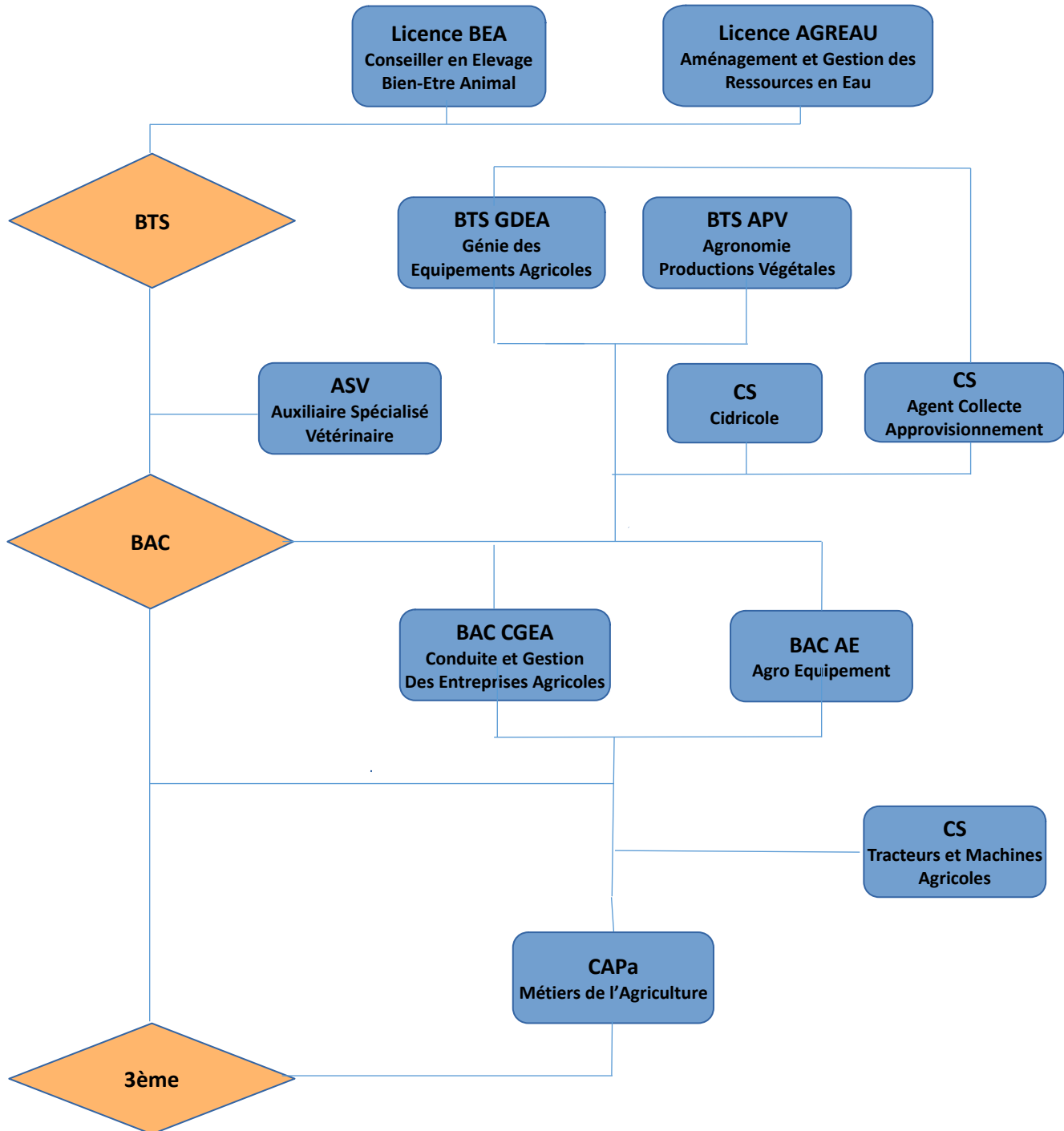
Horaires Astrobus / Agglo Lisieux - Ligne 29

ALLER				
LUNDI – MARDI – MERCREDI – JEUDI - VENDREDI				
Horaires		Arrêts		Communes
07h10		Gare SNCF Mézidon		Mézidon Canon
07h20		Les Quatres Routes		Mesnil-Mauger
07h25		Bretteville/Dives		Bretteville/Dives
07h30		St Pierre Gare SNCF		Saint Pierre/Dives
07h35		St Pierre place du marché		Saint Pierre/Dives
07h45		Lycée Le Robillard		L'Oudon
RETOUR				
Horaires (Lundi – Mardi – Jeudi)	Horaires (Mercredi)	Horaires (Vendredi)	Arrêts	Communes
17H45	12h45	17h20	Lycée Le Robillard	L'Oudon
17H55	12h55	17h30	St Pierre place du marché	Saint Pierre/Dives
18H00	13h00	17h35	St Pierre Gare SNCF	Saint Pierre/Dives
18H05	13h05	17h40	Bretteville/Dives	Bretteville/Dives
18H10	13h10	17h45	Les Quatres Routes	Mesnil-Mauger
18h20	13h20	17h55	Gare SNCF Mézidon	Mézidon Canon

COVOITURAGE

A la rentrée, un système d'affichage dans le hall de la vie scolaire du lycée est proposé afin de faciliter les démarches de covoiturage (Bulletin d'offre et/ou de demande). N'hésitez pas à vous y inscrire.

Nos FORMATIONS en APPRENTISSAGE



 Formations dispensées au CFA Le Robillard en apprentissage